

La subsidiarité – un défi permanent

L'application du principe de subsidiarité dans l'aide sociale: enjeux et défis

Diana Aebischer

Service de l'action sociale du canton de Fribourg

—

L'application du principe de subsidiarité dans l'aide sociale: enjeux et défis

Les trois axes de l'application du principe de subsidiarité	Les ressources à examiner et à mobiliser
L'effort personnel	Les ressources financières disponibles ou réalisables La capacité de travailler et d'agir
Les prestations légales de tiers	Les prestations des assurances sociales et privées Les pensions alimentaires et avances L'obligation d'entretien de la part des membres de la famille vivant dans l'aisance (328 al.1 CCS)
Les prestations volontaires de tiers	Le soutien de la part de proches sans obligation d'entretien

L'application du principe de subsidiarité dans l'aide sociale: enjeux et défis

L'examen et la mobilisation de ces ressources subsidiaires impliquent :

- des actions / interventions méthodiques, conséquentes et régulières
- une aide personnelle, soit, une aide individualisée qui comprend l'écoute, l'information, le conseil, le soutien et le renforcement de la capacité de travailler et d'agir
- des plans d'aide individualisés visant à faire émerger des potentialités et possibilités
- des exigences bien dosées et posées

L'application du principe de subsidiarité dans l'aide sociale: enjeux et défis

Les enjeux majeurs de l'application du principe de subsidiarité

1. Utiliser avec efficacité l'aide sociale et les possibilités individuelles

- Gérer la complexité de l'examen et de la mobilisation des ressources
- Systématiser l'échange d'informations et de données
- Disposer de professionnel-le-s qualifié(e)s ayant des connaissances pluridisciplinaires
- Offrir aux professionnel-le-s des moyens de soutien
- Développer les collaborations interinstitutionnelles
- Prévoir une offre variée de mesures d'insertion sociale et d'emploi
- Laisser une marge de manœuvre suffisante

L'application du principe de subsidiarité dans l'aide sociale: enjeux et défis

Les enjeux majeurs de l'application du système de subsidiarité

2. Maintenir l'équité

- équité entre les bénéficiaires d'aide sociale
 - proportionnalité matérielle par rapport aux personnes vivant dans des conditions modestes
 - efficacité dans l'utilisation des moyens de l'aide sociale (aide personnelle et matérielle, mesures d'insertion et d'emploi)
- L'application du principe de subsidiarité rassure et contribue au maintien du système de l'aide sociale

L'application du principe de subsidiarité dans l'aide sociale: enjeux et défis

Les défis majeurs

Alors que les services de l'aide sociale sont de plus en plus mis à contribution en raison notamment des retards et des failles du système de protection sociale et des changements sociétaux il faut :

- s'adapter
- permettre aux professionnel-le-s de disposer de davantage de temps
- mettre l'aide personnelle et la prévention au premier plan
- dépasser les logiques d'octroi mécanique d'aide financière et de «faute individuelle»

Conclusion

Une application réussie du principe de subsidiarité implique **de bien doser** l'aide matérielle et personnelle mais aussi les exigences à l'égard des bénéficiaires d'aide sociale et celles sociétales.

A nous de jouer...